

OEMC VS évaluation du fonctionnement social

AVIS PROFESSIONNEL

La direction du développement professionnel vous propose cet avis, développé à partir de situations réelles soumises par des membres de l'Ordre. Veuillez noter que ceci n'est pas un avis juridique et que le contenu qui suit est publié seulement à titre d'information. Nous vous invitons à conserver cette fiche pour référence ultérieure et à visiter la section Foire aux questions du site Internet de l'Ordre pour retrouver les avis antérieurs et plusieurs autres informations pertinentes.

Le numéro 108 (été 2009) du Bulletin de l'Ordre publiait un texte intitulé : *La section psychosociale de l'outil d'évaluation multiclientèle peut-elle être considérée comme un rapport d'évaluation psychosociale?* Ce texte présentait la différence entre l'OEMC et l'évaluation du fonctionnement social. Toutefois, des précisions semblent toujours nécessaires, à savoir :

L'OEMC¹ PEUT-IL SE SUBSTITUER À L'ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT SOCIAL?

Clairement, la réponse est non. Au moment où il lance une nouvelle formation portant sur l'évaluation du fonctionnement social, l'Ordre sent le besoin de faire un retour sur cet élément fondamental qui fait encore l'objet de questionnements auprès de plusieurs travailleurs sociaux. Cet avis permettra une fois de plus de saisir la différence entre ces deux documents.

L'OEMC est un précieux outil de collecte de données

Bien qu'obligatoire dans la pratique professionnelle d'un grand nombre de travailleurs sociaux (mais non exclusif à ceux-ci), cet outil ne constitue pas une évaluation clinique. Il a été élaboré par le ministère de la Santé et des Services sociaux dans une visée d'octroi, d'organisation et d'intégration de services à travers le Réseau auprès des personnes en perte d'autonomie. Ainsi, même en y ajoutant un volet « opinion professionnelle », l'OEMC demeurera toujours un outil et ne pourra jamais remplacer le rapport d'évaluation du fonctionnement social rédigé par le travailleur social.

En ne référant qu'à cet outil, le travailleur social limite son analyse et sa compréhension de la personne en interaction avec son environnement à la seule dimension de son autonomie. Ainsi, l'OEMC peut être intégré au rapport d'évaluation du fonctionnement social du travailleur social, mais non l'inverse. Le rapport peut aussi référer à l'OEMC. Dans ce cas, il importe de bien identifier la source (date, nom du professionnel).

L'évaluation du fonctionnement social² est au cœur du champ d'exercice de la profession des travailleurs sociaux

La perspective du fonctionnement social est ce qui distingue les travailleurs sociaux des autres professionnels lorsqu'ils portent un regard sur les situations et se prononcent sur celles-ci. En somme, le fonctionnement social dépasse largement le concept de l'autonomie, bien qu'il en fasse partie.

Notons que le rapport d'évaluation du fonctionnement social doit être rédigé selon les normes établies par l'OTSTCFQ³. Toutefois, le travailleur social peut, s'il le juge pertinent, rédiger une évaluation du fonctionnement social abrégée en y annexant le contenu de l'OEMC.

Besoin d'informations supplémentaires?

Pour obtenir de plus amples informations au sujet de l'évaluation du fonctionnement social, les travailleurs sociaux sont invités à consulter le cadre de référence intitulé *L'évaluation du fonctionnement social* (OTSTCFQ 2011) et éventuellement à s'inscrire à la session de formation développée à ce sujet.

Enfin, la Foire aux questions, sur le site Internet de l'Ordre, contient d'autres informations pertinentes.

¹ Outil d'évaluation multiclientèle.

² Il s'agit d'une activité à composantes multiples selon laquelle le travailleur social observe, recueille, analyse et reformule les données significatives, objectives et subjectives d'une situation et des besoins psychosociaux de la personne qui requiert des services.

³ Guide de normes de tenue des dossiers et des cabinets de consultation, OTSTCFQ, pp. 33 à 47.



**Ordre des travailleurs sociaux
et des thérapeutes conjugaux
et familiaux du Québec**

L'HUMAIN. AVANT TOUT.